

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

**Date de convocation :** 16 septembre 2025

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

**Secrétaire :** Mme Élodie DUCASTEL

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

**ABSENT:** M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION :** 25-147 Autorisation de garantie d'emprunts du promoteur Logirep pour construction de 34 logements et de 17 parkings situés 11 rue du 11 novembre 1918

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-préfecture

Le : **26 SEP. 2025**

Par affichage, le

**26 SEP. 2025**

**Fait à Louviers, le**

**26 SEP. 2025**

Le Maire,

**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20250922-25-147B-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2025  
Date de réception préfecture : 26/09/2025

N°25-147

**AUTORISATION DE GARANTIE D'EMPRUNTS DU  
PROMOTEUR LOGIREP POUR CONSTRUCTION DE 34  
LOGEMENTS ET DE 17 PARKINGS SITUÉS 11 RUE DU 11  
NOVEMBRE**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil municipal que la société LOGIREP a acquis en date du 22 décembre 2023, en Vente à l'État Futur d'Achèvement (VEFA), 34 logements situés au 11 de la rue du 11 novembre 1918 à Louviers.

L'accord de garantie permettra à la Ville de Louviers de bénéficier d'un contingent des logements sociaux ainsi créés.

La délibération définitive interviendra ultérieurement sur la base des contrats émis par la Banque des Territoires (groupe de la Caisse des Dépôts et Conciliations).

En conséquence, LOGIREP sollicite la Ville de Louviers pour un accord de principe de garantie des emprunts à venir à hauteur de 40 % :

- Prêt CDC bâti de 2 285 613 € soit 914 245,20 € à garantir
- Prêt CDC foncier de 1 210 806 € soit 484 322,40 € à garantir

Il est rappelé que la garantie d'emprunt constitue un engagement juridique de la collectivité, visant à faciliter l'accès au crédit pour les bailleurs sociaux, conformément aux articles L. 2252-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, qui encadrent les conditions dans lesquelles une commune peut accorder sa garantie pour des emprunts contractés par un organisme de logement social.

Cette garantie ne deviendrait exigible qu'en cas de défaillance avérée du bénéficiaire, ce qui demeure exceptionnel dans le cadre d'opérations conduites par des bailleurs agréés et adossées à des plans de financement validés.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** les articles L.2252-1 et L2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'article 2298 du Code Civil ;

**APPROUVE** le principe d'une garantie à hauteur 40 % dans le cadre de l'opération de l'acquisition en VEFA de 34 logements PLS et de 17 parkings pour le projet situé au 11 rue du 11 novembre 1918 à Louviers.

**Adoptée par 31 voix pour, 1 abstention.**

**Pour copie conforme  
Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

